

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MEYNES

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, ET LE CINQ FEVRIER À 19 HEURES,
se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Etaient présents : M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Morgane CASTAN, M. Stéphan LAUTHIER, Mme Patricia PIERREDON, M. Bastien VALENTE, M. Brice VOULAND, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sabine SERRANO, M. Grégory ROMAN, Mme Fanette FESSY-PAQUET

Excusés ayant donné procuration :

Mme Sonia REBOUL à M. Stéphan LAUTHIER
Mme Alexandra MORAND à Mme Patricia PIERREDON
M. David EYSSETTE à M. Fabrice FOURNIER
M. Alexandre SENERS à Mme Fanette FESSY-PAQUET

Absent :

M. Jean-Luc FORTIN
M. Christophe CURIE
Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL
M. Jacques VIGNAL

Mme Sabine SERRANO est désignée comme secrétaire de séance

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
19	11	15

DATE DE LA CONVOCATION

30/01/2026

DATE D'AFFICHAGE DE L'ORDRE DU JOUR

30/01/2026

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

N° 2026-004 : MODIFICATION DE L'ADRESSE DU SIEGE DU PETR UZEGE PONT DU GARD

VU le Code Général des Collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-20,

VU les Statuts du PETR Uzège – Pont du Gard arrêtés par le préfet du Gard le 4 mars 2017 et actualisés par délibération n°2021-02-12 du 11 mars 2021,

VU la délibération n°2025-05-029 du Conseil Syndical en date du 11/12/2025 modifiant l'adresse du PETR et demandant un nouveau numéro SIRET,

CONSIDERANT que à la suite du déménagement du PETR, 5 rue de la république à Collias, il convient de modifier les statuts auprès de la préfecture, ce qui provoque un nouveau numéro Siret.

CONSIDERANT que les services de la préfecture ont précisé qu'il convenait également que toutes les communes membres délibèrent sur la nouvelle adresse du siège social du PETR Uzège Pont du Gard.

CONSIDERANT qu'une fois cette formalité accomplie, les délibérations sont transmises à la préfecture qui prendra un arrêté portant modification du siège social, une fois l'arrêté pris, les services préfectoraux modifient notre fiche dans BANATIC, ce qui génère par l'INSEE un nouveau numéro SIRET.

Où l'exposé de Fabrice FOURNIER et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**

ACTE la modification de l'adresse du PETR Uzège Pont du Gard au 5 rue de la république à Collias dans ses statuts.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

[Signature]

Pour extrait conforme

Le Maire
Fabrice FOURNIER

